

MONTPELLIER

PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

Plan des servitudes
 d'utilité publique

1:2 000

1 - SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

A - MONUMENTS HISTORIQUES

AC1 Zone de protection des monuments historiques classés ou inscrits à l'inventaire

AC1 Monuments historiques classés ou inscrits à l'inventaire

AC1 Monuments historiques classés ou inscrits à l'inventaire

B - MONUMENTS NATURELS ET SITES

AC2 Inscrit à l'inventaire

AC2 Classé

C - PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

AC4 Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

2 - SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

A - ENERGIE

I3 Gazoduc I4 Canalisations électriques souterraines ou aériennes

I3 Périimètre gazoduc

B - EAUX ET ASSAINISSEMENT

A2 Canalisations souterraines d'irrigation

A5 Canalisations publiques d'eau et d'assainissement

C - COMMUNICATIONS

EL7 Servitudes d'alignements

T1 Zone ferroviaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes chemin de fer

T5 Servitudes aéronautiques de dégagement

T8 Zone de protection aéronautique

D - TELECOMMUNICATION

PT1 Zone de protection des centres radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques

PT2 Zone de protection des centres radio-électriques contre les obstacles

PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

3 - SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE PUBLIQUE

INT1 Voisinage des cimetières

AS1 Périimètre de conservation des eaux

PM1 Plan de prévention des risques d'inondation (voir dossier spécifique joint en annexe)

